

Régleur (H/F)

60700 Pont-Sainte-Maxence [Accéder à l'annonce en ligne](#) 

 Contrat de travail temporaire

 Temps plein

 Dès que possible

 Ouvert aux personnes en situation de handicap

 Durée : 1 mois

L'entreprise

Notre client basé sur Pont Sainte Maxence recherche un régleur

Le poste

- . 1 Assurer le montage et le suivi de la production sur le parc machine des presses
- . 2 Assurer la mise en œuvre et le bon fonctionnement des presses au niveau sécurité ainsi que celui des appareils de sécurité associés .
- . 3 Respecter rigoureusement la procédure « Départ et Fin de Série » et de la bonne utilisation de « Clipper » .
- . 4 Respecter les Ordres de Fabrication en suivant les priorités établies par le responsable production.
- . 5 Respecter rigoureusement les consignes de sécurité décrites dans le « Manuel de Sécurité » et rendre compte au responsable d'atelier des éventuels dysfonctionnements.
- . 6 Placer les opérateurs sur les automatiques d'après les affectations du responsable d'équipe, établies au préalable par le responsable production.
- . 7 En cas de problème particulier imprévu sur les affectations, le responsable d'équipe est seul décideur (en cas d'absence du responsable production).
- . 8 Etre autonome sur le plan technique et se référer au responsable d'équipe pour la gestion humaine.
- . 9 Former les opérateurs sur le poste de travail en montrant : .les différents points techniques propres à l'outil,
.la façon de contrôler la pièce.
- . 10 Rendre compte au responsable d'équipe du besoin de formation de certains opérateurs.
- . 11 Réaliser la maintenance de premier niveau et l'entretien des machines.
- . 12 Respecter l'ordre et la propreté des postes de travail et des presses.
- . 13 Etre responsable de la qualité et de la quantité des pièces fabriquées.
- . 14 S'assurer qu'aucune perte de temps due à une mauvaise coordination « attente de bac vide ; rouleaux non prêts ;
etc . » ne vienne entraver le bon fonctionnement de la production.
- . 15 Proposer des améliorations de productivité.
- . 16 Notifier, par écrit, sur le « Cahier de Correspondance », tout problème susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'équipe suivante.
- . 17 Utiliser l'huile adéquate d'après le tableau des huiles affiché sur la table de contrôle.
- . 18 Assurer la production en cas d'absence de montage.

Le profil recherché